



Ensembles de données du PIRS : modalités d'accès

- Les données sur le rendement des élèves et sur le contexte d'apprentissage sont à la disposition du milieu de la recherche;
- Les données de rendement du PIRS sont réparties par province et territoire, par sexe et par langue;
- Les données contextuelles du PIRS portent sur les contextes scolaire et non scolaire;
- Les données du PIRS représentent une occasion unique pour les travaux de recherche ayant trait aux politiques;
- Conditions et modalités;
- Information sur la personne-ressource.

Les données sur le rendement des élèves et sur le contexte d'apprentissage sont à la disposition du milieu de la recherche

Les provinces et territoires, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], ont mis au point le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) dans le but d'évaluer le rendement des élèves âgés de 13 et 16 ans, sur le contenu en mathématiques, la résolution de problèmes en mathématiques, la lecture et l'écriture, ainsi que sur des épreuves écrites et pratiques en science. Le PIRS a été conçu de manière à compléter les évaluations existantes dans chaque province et territoire et permet de récolter des données à l'échelle du Canada sur le niveau de rendement des élèves de 13 et 16 ans, ainsi que sur l'étendue du développement des compétences et des connaissances entre les âges de 13 et 16 ans. Trois cycles des évaluations du PIRS ont été complétés de 1993 à 2004.

En septembre 1998, le CMEC a approuvé une proposition concernant l'amélioration du PIRS, grâce à l'administration de questionnaires d'ensemble destinés aux écoles, au personnel enseignant et aux élèves. Les questionnaires comprennent des questions qui portent non seulement sur les antécédents et les activités des élèves, mais également sur les caractéristiques des écoles, les processus de prises de décisions, les ressources, les pratiques utilisées en classe, les possibilités d'apprentissage, les attitudes envers l'école et le sujet faisant l'objet de l'évaluation, ainsi que sur les antécédents et les spécialités du personnel enseignant.

Le chercheuses et chercheurs peuvent avoir accès à la fois aux données de rendement et de contexte du PIRS par l'entremise du CMEC. Les ensembles de données sont hébergés dans une base de données et peuvent être fournis dans leur entier ou en partie.

Les données de rendement du PIRS sont réparties par province et territoire, par sexe et par langue

Les évaluations du PIRS ont été conçues pour produire des données de rendement aux échelons pancanadiens, ainsi que provincial et territorial. Les données sont également disponibles en fonction de la langue d'enseignement, c'est-à-dire en français ou en anglais, et en fonction du sexe. La taille de l'échantillon est, toutefois, trop petite pour permettre de produire des résultats fiables à partir d'analyses au sein des sous-catégories d'une instance donnée (p. ex. : les écoles ou les commissions/conseils scolaires). Pour des raisons de confidentialité, tous les renseignements ayant trait à l'identité des élèves, des écoles et des commissions/conseils scolaires sont supprimées au moment de la préparation des ensembles de données pour l'analyse finale du CMEC.

Par conséquent, aucun ensemble de données permettant d'identifier les écoles, les districts scolaires ou les individus ne peut être mis à disposition.

L'achèvement du troisième cycle des évaluations du PIRS en 2004 rend disponible les données de tendance pour les trois matières.

Les données contextuelles du PIRS portent sur les contextes scolaires et non scolaire

L'introduction des questionnaires contextuels dans les évaluations depuis 1999 permet d'effectuer des travaux de recherche sur les liens existants entre l'école, le foyer, le milieu social et le rendement de l'élève. Le but des questionnaires contextuels était de relier les réponses aux trois questionnaires (élèves, école et personnel enseignant) au niveau de performance des élèves, de façon à étudier en détail la manière dont les facteurs contextuels sont liés au rendement. Des travaux de recherche plus approfondis permettront d'effectuer ces liens. Les principales catégories abordées par les questionnaires sont les suivantes : contexte de la province et du district; contexte non scolaire; école; information sur l'élève; conception des programmes; information sur le personnel enseignant; enseignement en classe et climat.

Les données du PIRS représentent une occasion unique pour les travaux de recherche ayant trait aux politiques

Le PIRS, en tant qu'évaluation pancanadienne à long terme accompagnées de questionnaires contextuels bien structurés, représentait une mine de renseignements inégalée, relative aux domaines politiques principaux d'intérêt pour les ministères de l'Éducation.

Pour les instances, le PIRS représentait un moyen simple de comparer leur rendement avec celui du reste du Canada. Les données du PIRS offraient également des renseignements aux instances au sujet du rendement de leur propre système éducatif au fil du temps. Il est rare que l'impact direct de l'introduction d'un nouveau programme d'études ou de la mise en œuvre de nouvelles initiatives politiques puisse être constaté sur-le-champ. Les données de tendance du PIRS ont permis aux instances de mesurer les conséquences de ces changements, non seulement au sein de leur propre système mais également dans le contexte du rendement pancanadien.

Le CMEC s'engage à promouvoir la recherche ayant trait aux politiques et à maintenir le caractère prioritaire de la diffusion des résultats de recherche aux responsables de l'élaboration des politiques et aux praticiennes et praticiens. Les chercheuses et chercheurs qui désirent avoir accès aux ensembles de données du PIRS devront s'engager par écrit à respecter les modalités d'accès ci-dessous.

Conditions et modalités

Le CMEC maintiendra un registre de toutes les demandes d'utilisation des données du PIRS, afin que les instances soient tenues régulièrement au courant des recherches entreprises à partir de ces données. Les demandes des chercheuses et chercheurs travaillant dans un domaine autre que celui de l'éducation intéressés à utiliser les données du PIRS' sont les bienvenues.

En ce qui concerne le registre, les chercheuses et chercheurs souhaitant utiliser les données du PIRS devront fournir les renseignements suivants, lors de leur demande d'accès à la base de données :

- Nom(s) et affiliation(s) des chercheuses et chercheurs travaillant sur le projet (p. ex. : nom de l'université, du collège, du ministère de l'Éducation, du district/commission/conseil scolaire, de la fondation de recherche, de l'organisme dans lequel la chercheuse ou le chercheur est employé ou pour lequel le travail est effectué).
- Renseignement concernant la chercheuse ou le chercheur principal (adresse de correspondance, numéro de téléphone, numéro de télécopie, adresse courriel).
- Une description succincte du projet comprenant les éléments suivants :
 - Le ou les buts du projet;
 - La méthodologie proposée pour la recherche;
 - Les sources de renseignements et personnes interrogées;
 - Les documents du CMEC requis pour compléter la recherche;
 - Les logiciels utilisés (afin de garantir leur compatibilité avec la base de données du PIRS);
 - Le plan de diffusion proposé.

En raison des considérations relatives à la taille des échantillons, les chercheuses et chercheurs ne doivent pas utiliser les données du PIRS en vue de classer les écoles ou les districts/commissions/conseils scolaires, étant donné que de telles comparaisons ne seraient pas valables.

Les demandes d'accès au matériel d'évaluation confidentiel (p. ex. : les cahiers des épreuves) seront étudiées par le CMEC à la condition stricte que le contenu des cahiers et les numéros d'identification ne seront aucunement divulgués dans le rapport à paraître.

La diffusion des résultats est prioritaire dans la recherche du PIRS. Le CMEC est particulièrement intéressé par les possibilités de diffusion aux responsables de l'élaboration des politiques ainsi qu'aux praticiennes et praticiens et accueillerait volontiers des initiatives de recherche comprenant de telles activités. La publication des résultats ou un exemplaire de leur article avant toute publication ou présentation des conclusions de recherche. Le CMEC distribuera le rapport sur les conclusions aux instances membres nommées ou identifiées dans le rapport, en vertu d'un engagement de confidentialité, un mois avant la publication ou la parution des conclusions, afin que les instances puissent préparer des stratégies de communication en prévision de la publication du rapport par les chercheuses ou les chercheurs. Sauf indication contraire, ce rapport sera utilisé par le CMEC à titre d'information uniquement et le CMEC ne publiera pas le rapport sans le consentement des personnes responsables de la recherche.

La source et le but original de la cueillette des données doivent être mentionnés lors de la parution ou de la présentation d'une analyse secondaire des données. Les chercheuses et chercheurs doivent s'engager à ce que les ensembles de données ne soient pas obtenus par d'autres personnes et ce, par quelques moyens que ce soit.

Information sur la personne-ressource

Pour obtenir davantage de renseignements au sujet des données du PIRS, veuillez communiquer avec M. Pierre Brochu, Coordonnateur, Évaluations pancanadiennes, à l'adresse courriel suivante : p.brochu@cmecc.ca



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS)

Je soussigné(s), _____ m'engage à

(En lettres d'imprimerie)

me conformer aux conditions imposées par le CMEC, telles qu'énoncées dans le document, *Ensemble de données du PIRS : modalités d'accès*, et à fournir une copie de la publication finale au CMEC **avant sa parution**.

Signature

Date

Titre

Responsable du CMEC

Date